

N° ..... 05 1 4 7 6

Rabat, le ..... 05 JUIN 2025

## Décision d'appel à candidatures pour le poste de Chef de Service du Personnel et Juridique

(Réf :03/2024)

Le Directeur Général de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique,

- Vu la loi n° 16-09 relative à l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique, promulguée par le dahir n° 1-10-17 du 26 safar 1431 (11 février 2010), telle que modifiée par la loi n° 39-16 promulguée par le dahir n° 1-16-134 du 21 kaada 1437 (25 août 2016) ;
- Vu le décret n° 2-10-320 du 16 jourmada II 1432 (20 mai 2011) pris pour l'application de la loi 16-09 relative à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique, tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2-22-03 du 27 jourmada II 1443 (30 janvier 2022) ;
- Vu la circulaire n° 7-2013-cab du 18 jourmada II 1434 (29 avril 2013) de Monsieur le chef du gouvernement relatif à la nomination aux postes de responsabilité au sein des établissements publics ;
- Vu le règlement provisoire régissant le personnel de l'AMEE tel qu'il a été amendé et complété ;
- Vu la décision en date 26 octobre 2011 portant organisation de l'AMEE, telle qu'elle a été approuvée par le Ministre chargé de l'Energie et le Ministre chargé des Finances ;
- Vu la nécessité de service,

### DECIDE

**ARTICLE 1 :** De lancer un appel à candidature interne pour occuper le poste de Chef de Service du personnel et juridique.

**ARTICLE 2 :** Les candidat(e)s, désirant postuler au poste ci-dessus, devront remplir les conditions suivantes :

- Avoir un diplôme de Bac+5 en gestion des ressources humaines, en management des ressources humaines ou équivalent ;
- Être classé, au moins, au grade d'Administrateur de 2<sup>ème</sup> grade pour les titulaires ;
- Disposer d'une expérience professionnelle supérieure ou égale à quatre (04) ans, liée aux compétences exigées ;



*Handwritten signature or mark.*

